ARCKADIA ASBL

LETTRE D'INFOS - 22 Octobre 2026

Chers Arckadiens, chers sympathisants,
Chèr(e)s toutes et tous,

DANS CE NUMÉRO

>> 01 << Notre dernière rencontre.

Nous avons eu 32 entrées lors de notre dernière conférence sur la pédocriminalité et la protection de l'enfance, c'-à-d, la moitié moins que pour notre précédent événement concernant les manipulations climatiques. Il faut dire que si, quand on pense à Didier Reynders jouant à la loterie nationale ou à Mathot Junior fréquentant les casinos, on se délecte à la façon du 'Canard Enchaîné' de pouvoir découvrir les scandales, ce qui touche à des enfants pas toujours en âge de parler et toujours trop jeunes par définition, ne saurait être un thème de satisfaction ironique. J'ai eu plusieurs messages dans ce sens, c'est trop triste, etc, beaucoup de promesses non tenues et aussi, vraisemblablement, un certain boycott lié aux difficultés de composer l'affiche de l'événement, on y reviendra brièvement en parlant de Laurent Louis.

Il n'empêche que nos intervenants nous ont livré des exposés très riches en contenu, qui révèlent un laxisme des autorités toujours persistant quand les enfants sont exposés à l'égoïsme des aînés et aux nombreuses agressions qui en résultent.

Très brièvement et dans le désordre, Laurence Beneux, a eu beaucoup de connexions avec la Belgique, dans ses recherches depuis 30 ans sur des scandales qui impactaient la France, aussi a-t-elle rappelé dans le cadre des ''fichiers de la honte'' de Zandvoort, que le pouvoir allait jusqu'à invoquer les pires arguments pour ne pas exploiter judiciairement ces fichiers d'images d'enfants abusés (« ces enfants ne sont pas français, ou bien « eux et/ou leur parents étaient consentants ... »?!, etc). Elle est revenue aussi sur des connexions avec l'affaire Dutroux, en invoquant un enfant français dûment violé par son père (qui était membre de plusieurs réseaux) et qui, voyant l'actualité télévisée, reconnaît Marc Dutroux comme étant une fréquentation de propre père, précisément, ce qui met à mal la perception forcenée de Dutroux comme un prédateur isolé... Ou encore, en rappelant que la témoin X1,Régina Louf, dûment violée par son beau-père qui la faisait « tourner » parmi les abuseurs avec le concours de Nihoul, ne méritait pas d'être assimilée à une affabulatrice...

Elle a aussi évoqué l'affaire du CRIES (Centre de Recherche et d'Information sur l'Enfance et la Sexualité... tout un programme !) à Bruxelles en 1986, pour souligner que ce dont rêvait la mouvance pédophile qui a bel et bien existé au grand jour durant ces années là en Europe, et bien, les écoles sont en train de le réaliser aujourd'hui par le biais des programmes d'éducation sexuelle EVRAS en Belgique (EVARS en France). En effet, elle explique qu'un argument majeur des experts pour authentifier les abus sexuels est que les enfants en bas âge expliquent des

comportements ou dérives sexuels d'adultes qu'ils n'ont pas la faculté d'imaginer par eux même à leur âge. Dès lors, ce critère d'authenticité tombe, puisque la défense des pédocriminels invoquera que ces enfants l'ont entendu à l'école. De plus, ces derniers pourront influencer ces enfants en prétendant leur montrer ce qu'ils viennent d'apprendre à l'école... Et il est vrai que ces programmes Evras consistent à évoquer voir expliciter dès le plus jeune âge, des notions comme masturbation, pornographie, sextos et nudes, sans parler du « droit de changer de sexe »...

Compliquer la recherche de la vérité, cela notre monde malade et aux abois en raffole, et il est à craindre que ce soit un des moteurs du développement de l'intelligence artificielle...

Verlaine Urbain à quelques fois complété les affirmations de Laurence, en rappelant que les enfants reconnus victimes dans l'affaire française d'Outreau ont eu 30 000 € d'indemnisation, quand des suspects relaxés ont eu 10 fois plus pour avoir été détenus injustement en prison... des suspects qui, parfois, ont été condamnés par la suite pour viol sur leurs propres enfants, ce qui ne manque pas d'intriguer ! Verlaine nous a donné beaucoup d'explications sur les combats qu'il doit mener contre Evras, suite à de nombreuses demandes de parents qui témoignent des malaises de leurs enfants qui ont dû suivre des séances d'Evras devenues obligatoires.

Pour prendre juste un exemple rapporté et presque risible, citons le ''préservatif au goût de coca'' ! C'est moins comique si l'on pense que un (ou une) guignol essaye de se rendre intéressant avec ça parmi des enfants trop jeunes ; il ne faut pas s'étonner si d'autres enseignants ont ensuite toutes les peines du monde à garder leurs élèves concentrés pour apprendre à lire, écrire et calculer.

Saluons le courage de Verlaine et de son équipe initiale de Innocence-en-danger, car il avait pressenti que le vrai combat qu'il devait mener contre l'Evras allait lui faire perdre les subsides dont dépendait cette association, mais son équipe lui a dit de ne pas se retourner pour çà et les subsides ont été supprimés moins d'un an plus tard. Le combat continue par ce nouvel organisme, Droits de l'Enfance ASBL, qui nous montre combien le bluff et une idéologie tendancieuse ont prévalu dans l'élaboration de ce fameux guide pour l'Evras : 140 professionnels à la base de ce guide... mais aucun pédopsychiatre ! 380 enfants, paraît-il, interrogés pour établir leur « besoin en matière de sexualité »... mais aucune trace de ses interrogatoires ! Qui auraient au moins dû être supervisés par des pédopsychiatres, soit dit en passant.

Au origine du scandale, rappelait Verlaine, il y a l'OMS et ses directives pour l'éducation sexuelle en Europe, déjà évoquée dans nos lettres d'infos dès l'automne 2023, l'influence d'un organisme (la fédération internationale des planning familiaux), le tout boosté par toute une mafia de « philosophes pédophiles » parfois très anciens et dont Verlaine à cité et montré les livres... tout ce passe comme si le ver pédocriminel était entré dans le fruit des instances de santé et de protection de l'enfance internationales...

Rappelons que Chloé Frammery avait fait un excellent reportage sur la suppression de la référence de l'âge de la maturité sexuelle dans les textes internationaux (Chloé Frammery, L'enfance ciblée par l'éducation sexuelle de l'OMS)

Vous pouvez visionner ici notre conférence scindée en deux morceaux :
Pédocriminalité & Protection de l'enfance : Conférence de Laurence Beneux le 17 10 26 à Liège
Pédocriminalité & Protection de l'enfance Conférence de Verlaine Urbain le 17 10 26 à Liège

Verlaine à fait un reportage plus détaillé en deux parties sur les dérives de l'EVRAS et ses origines sur le site de l'ASBL L'EVRAS EN QUESTION | PARTIE 1 et L'EVRAS, LES ORIGINES | Partie 2
Il a terminé son intervention par deux choses très importantes : un texte rédigé par leur avocat pour que les parents concernés puissent demander une dispense des séances d'EVRAS pour leurs enfants. Il est annexé à la présente lettre et peut aussi être téléchargé ici : EVRAS - Droits de l'Enfance (cliquer ensuite sur le 6ième pavé : Animation EVRAS, modèle de demande de dispense)
MERCI D'EN FAIRE UNE DIFFUSION MAXIMALE . Les directions d'écoles seront gênées si cette dispense devait largement être demandée par les parents. Vous êtes aussi invités à signer une Pétition : Pour une EVRAS adaptée aux enfants - Droits de l'Enfance

>> 02 << Notre prochain événement ! DERNIER RAPPEL (c'est jeudi 05/11 !)

Peppol : Le cartel européen de la facturation électronique. (Par Frédéric Baldan)
Jeudi 05 novembre prochain à 19h30 _ Même adresse (36, rue de Mulhouse 4020 Liège).
Voir affiche jointe ! Diffusion maximale ! N'hésitez pas à en parler à vos connaissances, entrepreneurs, commerçants, avocats, et autres car tout le monde est concerné.

L'enjeu liberticide lié à la dynamique Peppol est total. Il n'est plus possible, figurez-vous, de signer une facture manuellement...
Cette hyper-dépendance à de la technologie étrangère ne va pas porter l'humanité à bout de bras et encore moins la Belgique ! Toutes les sociétés et les indépendants émettant des factures sont concernés, mais dans un second temps les simples clients particuliers aussi ! Peppol ouvre la voie à un contrôle total qui pourrait faciliter l'instauration des quotas carbones et autres joyeusetés. L'argument de la lutte contre la fraude fiscale est un leurre, comme nous l'expliquera Frédéric Baldan... Souvent, il y a une porte de sortie pour les vrais fraudeurs, il suffit de penser au gouvernement américain qui a empêché que l'on dévoile les auteurs des délits d'initiés ayant spéculé sur les actions des compagnies d'aviation concernées par les attentats du 11/09/2001... Pour vous donner l'eau à bouche, voici l'occasion de dégrossir le sujet Facturation électronique : cette loi qui nous fait basculer dans le totalitarisme - Frédéric Baldan

Frédéric, quoique ingénieur de formation, a une grande maîtrise des questions de droit fondamentaux et de respect des traités, de par sa profession de lobbyiste européen. Comme il l'explique, les données mises dans Peppol ne sont pas en sécurité et permettent espionnage industriel et concurrence déloyale.

Il a aussi écrit un petit livret parfois humoristique sur ce thème au prix très modique, que vous pouvez trouver sur Amazon. https://amzn.eu/d/0d3SFfR0 Les inscriptions ne sont pas obligatoires mais vivement souhaitées pour notre bonne organisation. Arckadia compte sur vous !

>> 03 << Laurent Louis : La part des choses.

Il a été victime d'interdiction et de vexations injustes, alors qu'il avait accepté de remplacer un premier désistement pour participer avec l'avocat de Lenoci à notre conférence sur la pédocriminalité du 17/10 dernier. Il n'est ni constructif ni apaisant d'entrer dans le détail des circonstances.

On peut toutefois dire que ce pays souffre d'une liberté d'expression à géométrie variable où lui, au même titre que le colonel suisse retraité Jacques Baud, et Frédéric Baldan jusqu'il y a peu, sont des interdits bancaires simplement parce que ce qu'ils ont dit dérange un certain ordre. C'est pour cela qu'il s'est tourné vers la crypto-monnaie, puisque c'était pour lui le seul moyen. Il est paraît-il poursuivi pour délit financier.
Pour ma part, j'aurais un avis sur cette question quand un jugement sera rendu, mais la spécialité de la justice est couramment de faire traîner les choses à des fins politiques (pour prouver çà vous allez vous marrer!) et si un non lieu arrive la presse n'en parle pas. « Traîner les choses... » : il suffit de penser à l'affaire Dutroux où « on » a attendu huit ans (pour que les survivantes soient majeures?!) avant que le procès n'arrive, alors qu'au delà des 25 jours d'enquêtes menés par le juge Connerotte, il n'y a rien de nouveau dans le dossier, à part des fausses pistes (Abrasax et compagnie). On peut penser aussi à « l'homme au chapeau » des attentats de Bruxelles, relâché après de nombreux mois d'erreur judiciaire dans des conditions de détention scandaleuse, tout en maintenant les poursuites à son encontre...

Laurent Louis est volontiers qualifié d'extrême droite, alors que son épouse est musulmane, ce qui n'est guère le tempérament d'un extrémiste de droite. Il est pour la sortie de l'UE (Belexit) et contre toute obligation vaccinale, ce qui le fera traiter, sinon de rexiste, de « récupérateur ». C'est oublier que tout est récupération politique, à commencer par la réduction des charges patronales, suivie par la défense des allocations de chômage et des subsides de l'enseignement confessionnel, à moins que vous ne soyez amoureux de la lutte contre le réchauffement climatique. C'est bien logique de vouloir la liberté vaccinale et si les partis « traditionnels », pour ne pas dire plus de mal d'eux, s'interdisent de la réclamer, c'est leur problème et il leur appartient d'assumer les conséquences de leur choix sans chialer. Quant à l'UE, quoi que les médias en disent, c'est le principal facteur de gaspillage, de réduction des droits sociaux et démocratiques, de haine entre les peuples et de démantèlement industriel européen. Sa nature dictatoriale est de la responsabilité de tous les partis qui ont occupé le pouvoir jusqu'ici.

J'ai personnellement eu Laurent Louis au téléphone et lui ai demandé ce qu'il en était de sa condamnation pour négationnisme de la Shoah. Il faut saluer qu'il a eu la franchise et l'honnêteté de me répondre. Il m'a donc dit avoir repris à son compte une phrase de Jean-Marie Le Pen qui disait que le massacre des juifs était un « détail de l'Histoire » si on compare les 6 millions de victimes juives au regard des 60 millions de morts de la 2ème guerre mondiale.

C'est incontestablement tendre le bâton pour se faire battre et ses dire peuvent certainement être interprétés comme une minimisation de la souffrance infligée à ces victimes innocentes. De toute façon, aucune victime de conflit armé n'est à considérer comme un « détail ».

La liberté d'appréciation va certainement de pair avec la liberté d'expression et celui qui veut tenir envers Laurent Louis une rancune implacable pour ses propos n'est pas critiquable, pas plus que celui qui serait plutôt partisan de lui donner une seconde chance. Pour prendre un point de comparaison, Laurent Louis n'est certainement pas plus extrémiste que Zelensky, Netanyahou et autres héros de la brutalité pour lesquels nos idylles politiques, traditionnelles, modérées et démocratiques, sont en état de génuflexion permanente, ce qui interpelle, évidemment, quant au vrai tempérament de nos « idylles politiques traditionnelles aux mille qualités ».

C'est ce qui me fait personnellement dire que la vraie critique d'un prétendant politique doit s'articuler autour de son programme politique bien avant tout trait de sa personnalité. Son programme politique, j'en ai évoqué deux points plus haut mais ne l'ai pas encore analysé, ce que je devrais faire dans le courant de 2027.

Je serai fort attentif à sa façon de considérer la sécurité sociale, qui doit, de mon point de vue, rester à charge des employeurs. J'ai une crainte sur sa façon de remplacer la fiscalité existante par une taxe unique de 0,4% sur toutes les transactions financières et commerciales. A mon avis le compte n'y est pas, mais si je comprends que je me suis trompé, je le reconnaîtrai aussitôt. Libre à vous de vous renseigner en consultant son programme. Il est aussi partisan du vote, référendaire ou non, par un système de blockchain, comparable à celui qui garantit la traçabilité des crypto-monnaies. Cela doit être très fiable si on peut s'assurer que le réseau internet sera toujours accessible. Pour ma part, je suis plutôt partisan de l'utilisation de bulletins papiers, mais je vous renvoie à 2027 pour la confirmation ou l'infirmation de mes points de vue. Il faut souligner, par rapport aux mouvements dits citoyens, que son ''mouvement-révolution'' qu'il a, sauf erreur, cofondé avec la gynécologue et résistante du Covid, Laurence Kaiser, est un des rares à être actif en ce moment quand beaucoup d'autres sont en mode léthargie.

>> 04 << L'actualité covidienne ou apparentée.

Reiner Fuellmich a été transféré par surprise dans une autre prison, ce qui ne laisse pas d'inquiéter ! Les murs de sa nouvelle cellule sont entachés de moisissure Voici sa nouvelle adresse, n'hésitez pas à lui écrire, surtout si vous êtes anglophone ou germanophone.
JVA Lingen
Dr. Reiner Füllmich
Kaiserstrasse 5
49809 Lingen (Ems)
Allemagne

Il y a eu 3 ans le 13 octobre dernier que Reiner Fülmich a été incarcéré après avoir été enlevé illégalement au Mexique, c'est un scandale de portée internationale.

L’audience du médecin Michel Procureur devant la ''commission de contrôle'' a été reportée, je vous invite à regarder cette vidéo (8') réalisée par le Docteur Alain Colignon. SOUTIEN AU DOCTEUR PROCUREUR et je vous renvoie la pétition de soutien LETTRE OUVERTE DU DOCTEUR LABREZE pour le Dr Michel Procureur.

Un procès des plus importants arrive enfin à Leeuwarden aux Pays-Bas jeudi 22 octobre à 18h
Armes biologiques, le procès: #9 Acte II | Essentiel News Parmi les accusés se trouvent Bill Gates, le patron de Pfizer (Bourla) et Mark Rutte, l'ancien premier ministre Hollandais devenu secrétaire général de l'OTAN. Pour le coup, on se dit que le procès initié par Frédéric Baldan contre Ursula VDL à Liège aurait bien pu avoir lieu, mais il faut croire que la justice est plus pourrie ici qu'aux Pays Bas. Ne manquez pas les témoignages extrêmement accusateurs des experts appelés à l'audience Armes biologiques: le procès #10 Nos experts parlent Entre autres, Mike Yeadon ancien directeur scientifique de Pfizer affirme que les vaccins contre la Covid-19 présentent de multiples caractéristiques de conception susceptibles d’entraîner une toxicité prévisible, et conclut qu'elles démontrent un préjudice intentionnel plutôt qu’involontaire.

>> 05 << L'actualité internationale : Des manifs partout dans le monde.

D'abord le week-end du 10/11 octobre, des villes noires de monde,



y compris aux USA, en soutien aux palestiniens victimes, il faut bien le dire, d'un génocide. Malheureusement, certains voudraient apporter une justification « logique ».

Ainsi le film NAZA, réalisé par deux journalistes Israéliens recueillant des témoignages de militaires et très largement boycotté par les salles de diffusion, a été montré dans une salle de Waremme, moyennant un discours introductif expliquant que, sous couvert d'une neutralité imbuvable fondée sur la peur de heurter on ne sait qui, les palestiniens ayant un permis de travail en Israël auraient fourni des plans précis au Hamas ! Bref, ceux qui aiment peuvent penser que les sionistes ont toujours une bonne excuse pour sacrifier femmes et enfants. Le problème c'est que ces affirmations sont fausses, comme cela a été confirmé par des sources israéliennes que je ne sais plus trouver. CEPENDANT, ces travailleurs « privilégiés » sont fouillés des pieds à la tête à chaque changement de zone et tous les GSM palestiniens_ c'est le point névralgique du film NAZA_ sont sur observation permanente par les services israéliens concernés.

Autrement dit, il est impossible de transmettre quoi que ce soit comme plan. Ce film montrait notamment que les GSM permettaient de détecter quand une cible, mettons quelqu'un censé appartenir au Hamas, rentrait chez lui. Alors un missile ou un drone était envoyé qui détruit toute la maison, et tant pis pour les victimes collatérales. L'introduction ''neutre'' n'a évidemment pas évoqué le plan ''Hannibal'' qui consistait, le 07/10/23, à tuer un maximum d'Israéliens avec l'idée que le Hamas en porterait le chapeau (voir Michel Collon s'appuyant sur des sources Israéliennes).

La réaction du pouvoir Israélien confronté à ses exactions rappelle la réaction d'Obama face aux Wikileaks de Julian Assange, il faut capturer, déchoir de la nationalité, briser l'anonymat des témoins, etc. Bref, le monde est divisé en deux, ceux dont la conscience exige la lumière et ceux dont elle exige l'opacité.

Ce week-end du 17/18 octobre et parfois depuis bien plus tôt (en Albanie depuis 140 jours), dans d'innombrables villes européennes, ont eu lieu des manifestations pour des revendications sociales et notamment concernant le mépris du pouvoir face à l'enseignement. Les médias alternatifs montrent et expliquent tout cela très bien, excepté parfois sur la question fondamentale des casseurs.





Les mouvements pacifiques, y compris en Belgique, ont très vite été confrontés à la présence de casseurs qui ne sont pas difficiles à reconnaître : ils sont en moyenne 15cm plus grands et 40 kilos plus lourds que des étudiants normaux, avec blouson et capuchon noir. Ils servent de prétexte pour discréditer les mouvements de revendication que le pouvoir ne veut de toute façon pas entendre.

Osons dire que ces casseurs sont pilotés par les forces de l'ordre, quand cela n'est pas tout simplement des policiers déguisés !

POURQUOI Macron a t-il laissé entrer par cars entiers 5.000 BLACKBLOCS d'Allemagne, des Pays Bas et du Royaume Uni ? POURQUOI les CRS se sont focalisé sur les manifestants et non sur les casseurs ?
➡️Evidente instrumentalisation par le pouvoir! [Florian Philippot, Matinale de GPTV ce 20/10/26 : https://youtu.be/QEinBufmvwk] Pourquoi les syndicats et mouvements de gauche sont muets par rapport à cet état de choses ?

Et puis les jeunes qui, peut-être, se font entraîner pour avoir vu le mauvais exemple se font ensuite durement réprimer... sans compter qu'il y a eu tellement de casseurs ce week-end, qu'on peut supposer que des malfrats se soient joints aux manifestations pour aller briser les vitrines des magasin de luxe et se servir... Mais globalement, où il y a de la vraie casse, les policiers brillent par leur absence. Ainsi l'incendie spectaculaire de l'hôtel de ville de Limoge ne saurait être une idée lumineuse des étudiants, qui s'imagineraient plus vite, compte tenu de la mise en œuvre que pareil ''exploit'' implique, être rattrapés en un temps record, là où des casseurs bien informés savent qu'ils peuvent y aller en toute tranquillité.

Notre irremplaçable Chloé répercute un réel de 5 minutes sur ce qui s'est déroulé à Bordeaux et qui est transposable à Bruxelles, Liège, Paris et dans la plupart des villes impactées : https://www.facebook.com/reel/1664046128398819 . Voir page précedente, une copie d'écran d'un réel (Val Rbter) qui montre des casseurs qui viennent d'être déposés par des camionnettes de police, quelque part en France alors que, un ou deux étés plus tôt, quand des français remontaient sur Paris pour une manif contre la perte de liberté, ils se faisaient recaler parce qu'ils avaient un drapeau français dans le coffre !Et une autre copie d'écran où les casseurs repartent en camionnette de police après le service... Comme dirait une de mes amies, « je n'en peux plus de ce monde », mais l'avenir de nos enfants nous oblige à relever tous les défis qui s'imposent à nous.

Pour finir en beauté, voici une belle plaidoirie en défense de la jeunesse par Juan Branco et un appel à les accompagner en manifestation plutôt que de les diaboliser sur de farfelus prétextes :Que s'est-il passé ce samedi 17 octobre ?

Prenez bien soin de vous, **nous nous revoyons le 5/11 prochain à 19h30 pour la conférence sur Peppol avec Frédéric Baldan.**

Pour ceux qui veulent soutenir les activités d'Arckadia ou renouveler leur adhésion, merci de verser le montant de **25€** sur le compte n° **BE31 9734 2351 2855** de **Arckadia ASBL** avec la communication
''cotisation annuelle''.

A très bientôt !
Philippe Massenaux